

Collectifensa

Un site utilisant unblog.fr

[Home](#)[CE OU'EN DISENT LES PRESIDENTS DE CA DES ENSA](#)[COMMENT SIGNER ?](#)[NOUS NE SOMMES VISIBLEMENT PAS SEULS](#)20 février 2013 ~ 0 [Commentaire](#)**APPEL DU COLLECTIF DES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS DES ENSA**

Non classé

## **Les écoles d'architecture n'ont pas peur de la cotutelle !**

APPEL DES ENSEIGNANTS  
ET CHERCHEURS, TITULAIRES ET ASSOCIES DES ENSA  
A MADAME LA MINISTRE  
DE LA CULTURE

Madame La Ministre,

Vous avez récemment affirmé l'absence de projet de cotutelle avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les établissements d'enseignement du Ministère de la Culture, tout en n'excluant pas que ces derniers intègrent des communautés d'établissements dans une logique territoriale (Libération, 1 février 2013). Cette proposition va dans le bon sens. Toutefois les écoles dites « de la culture » ne peuvent être toutes confondues. Elles n'ont ni les mêmes histoires, ni les mêmes publics et visées pédagogiques (quoi de commun entre une école du cirque, de cinéma, et une école d'architecture ?), ni les mêmes fonctionnements et rapports à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Parmi celles-là vous mentionnez pourtant les écoles nationales supérieures d'architecture pour lesquelles vous avez mis en place une concertation nationale qui touche maintenant à sa fin. Or aucune école d'architecture n'apparaît parmi les signataires de la tribune du 25 janvier (Libération) à laquelle vous répondez avec Madame Fioraso. Et pour cause, depuis de nombreuses années des voix s'élèvent de ces établissements pour précisément demander un rattachement et une véritable reconnaissance par le MESR, comme c'est le cas majoritairement en Europe. Cette question a d'ailleurs été remise en débat par de nombreuses contributions à la concertation nationale.

En effet les écoles d'architecture sont aujourd'hui dans une situation de « double contrainte » intenable. D'un côté les enseignants des écoles sont exhortés à faire de la recherche (prévue dans les missions des établissements), de l'autre ils n'en ont pas les moyens avec un statut de maître assistant (et non de maître de conférences) qui non seulement ne prévoit pas cette mission mais n'aménage pas les conditions de travail équivalentes à celles de nos collègues universitaires. Alors qu'un enseignant en école d'architecture fait 320 d'heures d'enseignement, son collègue universitaire en fait 192. Pour autant les deux sont évalués par l'AERES sur les mêmes critères. Cette disjonction entre missions et statut est devenue intenable. Là encore c'est le message qui est majoritaire dans les contributions à la concertation. Celui sur lequel vous êtes, madame la Ministre, sans doute le plus attendue.

Sur un autre registre, celui de la « gouvernance », ce sont plus de 40 enseignants qui ont signé dans le cadre de la concertation nationale un appel à la refonte des modes de fonctionnement des écoles d'architecture, appelant à plus de démocratie et de collégialité et dénonçant, entre autres choses, l'opacité de fonctionnement de ces établissements due à leurs statut et modes de direction.

C'est un fait, les écoles nationales d'architecture ne sont plus aujourd'hui seulement des écoles d'architectes. Elles forment à une discipline et dispensent une pédagogie faite de l'apport de nombreux savoirs constitués (art, histoire, sciences sociales, droit, sciences de l'ingénieur...). Après quarante ans de recherche architecturale et urbaine s'est créé un espace d'échange des « sciences de l'architecture et de la ville » qui n'est pas réductible à la seule liturgie du projet et de la création comme voudrait le laisser penser les tenants d'une recherche dite « par le projet » et la « pratique » (pour exemple la charte AEEA).

Les écoles n'ont d'ailleurs pas démérité pour accepter de se réformer et organiser leur passage aux rythmes européens du LMD. De même leurs équipes de recherche constituées, en l'absence de statut, ont produit des savoirs qui circulent aujourd'hui dans le monde universitaire. Des laboratoires sont aujourd'hui établis et reconnus, des thèses de doctorat sont soutenues et dirigées. Les travaux sur les trajectoires sociales des diplômés d'architecture montrent que tous les diplômés issus de ces établissements n'exercent pas le métier d'architecte sous sa forme classique de la conception de bâtiments en agence, ce qui est souvent d'ailleurs le cas des femmes. De fait les écoles forment à des métiers et compétences diversifiés. Elles offrent un socle de connaissances large et pluridisciplinaire sur les questions liées à l'espace et à son aménagement qui est une force. Autrement dit, elles ont plus à voir avec l'enseignement supérieur et la recherche qu'avec une conception restreinte de l'exercice d'une profession qui à terme risque de limiter la capacité de repositionnement

des diplômés et par voie de conséquence la diffusion de la culture architecturale dans les métiers et secteurs du cadre de vie.

Pour toutes ces raisons, les Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture méritent de ne pas être traitées seulement comme des écoles d'art. Elles sont aussi des lieux qui ont depuis longtemps largement engagé le dialogue avec l'enseignement universitaire supérieur et la recherche.

Ne pas engager la réflexion sur les rapports à l'enseignement supérieur, sur le statut d'enseignant chercheur et les activités de recherche, sur le statut et le mode de gouvernance de ces établissements, reviendrait finalement à nier cette histoire et le travail des individus qui depuis maintenant de longues années travaillent au développement de ces établissements en assumant par exemple de développer des activités de recherche sans reconnaissance statutaire, en développant des partenariats avec les filières universitaires... Bref, en œuvrant à la construction d'une formation à l'architecture comme discipline ouverte, c'est-à-dire non réduite à une forme d'exercice du métier ou aux seuls beaux-arts.

La concertation que vous avez ouverte a suscité beaucoup d'espoirs. Toutefois, les premiers retours de cette dernière provoquent déjà beaucoup de défiance. Ainsi, dans l'entretien que Vincent Feltesse, rapporteur de cette concertation, a accordé à la revue *Le Moniteur* (24 janvier 2013) la question du statut d'enseignant chercheur est quasiment posée comme un non problème, tandis que s'esquisse une image des écoles d'architecture comme outils au service de collectivités territoriales sous la forme de contrats quadriennaux. Outre que cette idée est marginale parmi les contributions à la concertation elle suscite déjà une grande défiance de la part des enseignants et risque de diviser fortement les écoles avec d'un côté des écoles provinciales de territoire et de l'autre des établissements parisiens ouverts sur l'international.

Certes les écoles d'architecture peuvent contribuer au développement d'un territoire, mais elles ne peuvent être réduites à cela. Elles sont aussi des lieux de production de savoir et d'invention. Des lieux qui pour innover et inventer, produire de la connaissance et la transmettre, ont besoin d'un espace autonome, d'une liberté de discussion. Comme dans toute activité universitaire l'expression libre et critique doit non seulement y être autorisée mais la nature même de l'activité la suppose.

Enseignants et enseignants chercheurs des Ecoles Nationales supérieures d'architecture nous vivons notre activité comme un service public national selon la logique de l'enseignement supérieur et de la recherche publics. Nous effectuons un travail universitaire et attendons qu'il soit reconnu comme tel. En conséquence, nous vous appelons, Madame la Ministre, à saisir le moment de cette concertation nationale sur l'enseignement de l'architecture pour apporter des réponses à des questions trop longtemps laissées dans l'ombre par les gouvernements précédents : le statut des établissements, la gouvernance, le statut des enseignants et le rapport au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Un beau chantier vous attend, Madame La Ministre, et si vous souhaitez vous y atteler vraiment nous serons là pour vous aider !

***Liste des premiers signataires (ordre d'apparition) :***

Olivier Chadoin, ENSAP Bordeaux  
 Yankel Fijalkow, ENSA Paris Val de Seine  
 Amélie Flamand, ENSA Clermont Ferrand  
 Rainier Hodde, ENSA Lyon  
 Bendicht Weber, ENSA Paris La Vilette  
 Yannis Tsiomis, EHESS et Paris La Vilette  
 Jodelle Zetlaoui, ENSA Paris La Vilette  
 Chantal Callais, ENSAP Bordeaux  
 Isabelle Grudet, ENSA Paris La Vilette  
 [10] Patrick Perez, ENSA Toulouse  
 Noel Jouenne, ENSA Toulouse  
 Christophe Camus, ENSA Bretagne  
 Solenn Guevel, ENSA Paris Belleville  
 Anne Debarre, ENSA Paris Malaquais  
 Gilles Bienvenu, ENSA Nantes  
 Thierry Jeamonod, ENSAP Bordeaux  
 Xavier Wrona, ENSAP Bordeaux  
 Vincent Bradel, ENSA Nancy  
 Alexis Pernet, ENSA Clermont Ferrand  
 [20] Elisabeth Essaïan, ENSA Paris Val de Seine  
 Boris Welliachev, ENSA Paris Val de Seine  
 Catherine Deschamps, ENSA Paris Val de Seine  
 Martine Bouchier, ENSA Paris Val de Seine  
 Enrico Chapel, ENSA Toulouse  
 Amélie Nicolas, ENSA Nantes

Catherine Semidor, ENSAP Bordeaux  
Patrick Yiu, Ensa Paris Val de Seine  
Elise Roy, ENSA Nantes  
Caroline Lecourtois, ENSA Paris La Villette  
[30] Thierry Ciblac, ENSA Paris La Villette  
François Guena, ENSA Paris La Villette  
Laurent Devisme, ENSA Nantes  
Jean-Louis Violeau, ENSA Paris Malaquais  
Serge Briffaud, ENSAP Bordeaux  
Sylvie Salle, ENSA Paris Val de Seine  
Marilena Kourniati, ENSA Paris Val de Seine  
Isabelle Estienne, ENSA Bordeaux  
Bernard Haumont, ENSA Paris Val de Seine  
Patrice Cecarrini, ENSA Paris Val de Seine  
[40] Richard Klein, ENSA Lille  
Véronique Biau, ENSA Paris Val de Seine  
Isabelle Chesneau, ENSA Paris Malaquais  
Nathalie Simonnot, ENSA de Versailles  
Sabine Dupuy ENSA Normandie  
Frédéric Bonneaud, ENSA Toulouse  
Bruno Proth, ENSA Normandie  
Jean-Marie Billa, ENSAP Bordeaux  
Frank Vermandel, ENSAP Lille  
Kent Fitzsimons, ENSAP Bordeaux  
[50] Françoise Schatz, ENSA Nancy  
André Vaxelaire, ENSA Nancy  
Antoine Carolus, ENSA Nancy  
Ioana Iosa, ENSA Paris La Villette  
Didier Bur, ENSA Nancy  
Hervé Gaff, ENSA Nancy  
Estelle Thibault, ENSA Paris Belleville  
Corinne Jaquand, ENSA Paris Belleville  
Dominique Troisville, ENSA Clermont-Ferrand  
Gérard Lami, ENSA Nancy  
[60] Damien Hanser, ENSA Nancy  
Daniel Léonard, ENSA Nancy  
Gilles Duchanois, ENSA Nancy  
Guy Lambert, ENSA Paris La Villette  
Xavier Dousson, ENSA Paris-Malaquais  
Nicolas Depoutot, ENSA Strasbourg  
Daniel Gross, ENSA Nancy  
Ghislain His, ENSA Lille  
Gérard Baudin, ENSA Marne La Vallée  
André Lortie, ENSA Normandie  
[70] Annicka Julien, ENSA Normandie  
Frédéric Bertrand, ENSA Paris Belleville  
Raphaël Labrrunye, ENSA Normandie  
Sabine Chardonnet Darmaillacq, ENSA de Paris Malaquais  
Jean-Philippe Garric, Ensa Paris-Belleville  
Guillemette Morel Journel, ENSA Marne-la-Vallée  
Catherine Grout, ENSAP Lille  
Xavier Dousson, ENSA Paris Malaquais  
Pierre Pinon, ENSA Paris Belleville  
Boris Roueff, ENSA Lyon  
[ 80] Bourlier Pierre, ENSA Paris Malaquais  
Jean Lucien Bonillo, ENSA Marseille  
Laure Heland, ENSA Paris La Villette  
Michael Fenker, ENSA Paris La Villette  
Géraldine Texier, ENSA Clermont Ferrand  
Alessia De Biase, ENSA Paris La Villette  
Isabelle Fasse-Calvet, ENSA Marseille

Anne Coste, ENSA Grenoble  
Catherine Maumi, ENSA Grenoble  
Alain Guez ENSA Nancy  
[90] Gilles Ragot, ENSA Bordeaux  
Juliette Pommier, ENSA Grenoble  
Hubert Guillaud, ENSA Grenoble  
Marc Verdier, ENSA Nancy  
Dominique Dehais, ENSA Bretagne  
Severine Bridoux Michel, ENSA Lille  
Charton Guillaume, ENSA Lyon  
Pierre Belli-Riz, ENSA Grenoble  
Pommier Juliette, ENSA Grenoble  
Anne Coste, ENSA Grenoble  
[100] Catherine Maumi, ENSA Grenoble  
Hubert Guillaud, ENSA Grenoble  
René Borruey, ENSA Marseille  
Franck Besançon, ENSA Nancy  
Anne Scheou, ENSA Bretagne  
Philippe Garnier, ENSA Lyon  
Jean-Paul Wetzel, ENSA Strasbourg  
Alain Chatelet, ENSA Toulouse  
Thiago Lopes Ferreira, ENSA Grenoble  
[110] Jean-Claude Bignon, ENSA Nancy  
Caroline De Saint Pierre, ENSA Paris Malaquais  
Luca Merlini, ENSA Paris Malaquais  
Juliette Blangeot, ENSA Saint Etienne  
Cédric Avenier, ENSA Grenoble  
Vincent Veschambre, ENSA Lyon  
Alain Cartignies, ENSA Strasbourg  
Marie Jose Canonica, ENSA Nancy  
Stephane Sadoux, ENSA Grenoble  
[120] Corinne Sadokh, ENSA Toulouse  
Remi Mouterde, ENSA Lyon  
Jac Fol, ENSA Paris Malaquais  
Suzanne Monnot, ENSA Lyon  
William Hayet, ENSA Montpellier  
Gilles Halin, ENSA Nancy  
Paul Emmanuel Loiret, ENSA Versailles  
Hervé Lequay, ENSA Lyon  
Serge Monnot, ENSA Lyon  
Drevet Christian, ENSA Clermont-Ferrand

---

Les Commentaires sont fermés.

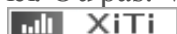
[Home](#)

[CE QU'EN DISENT LES PRESIDENTS DE CA DES ENSA](#)

[COMMENT SIGNER ?](#)

[NOUS NE SOMMES VISIBLEMENT PAS SEULS](#)

© Collectifensa. Dites quelque chose d'intelligent ici. Ou pas. Vous décidez.



[RCD-TIMIZART, LE BL...](#) | [Unblog.fr](#) | [Créer un blog](#) | [Annuaire](#) | [Signaler un abus](#)

[Lafouinesedanaise](#) |

[Leblogdeross](#) |